ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la géoinformation SGéo
Amt für Geoinformation GeoA

Cadastre des conduites

Enjeux et bonnes pratiques

Séminaire 2026 à l'attention des communes et mandataires

—

Fribourg, 2 novembre 2026

—

Direction des finances **DFIN**
Finanzdirektion **FIND**

Sommaire

1. Contexte
 - > Besoins motivant l’introduction du cadastre des conduites
 - > Nouvelles bases légales dans le domaine de la géoinformation
 - > De quoi s’agit-il? Qui fait quoi?
2. Situation des conduites de compétence communale
 - > Eau potable
 - > Eaux usées
 - > Perspectives

Contexte

Besoins motivant l’introduction du cadastre des conduites

- Le sous-sol est très sollicité et le sera toujours plus à l’avenir
- Documenter les infrastructures de sept différents réseaux
- Disposer d’une vue d’ensemble de la situation existante :
 - Assurer la coordination de son utilisation
 - Prévenir ou résoudre les conflits susceptibles de se présenter

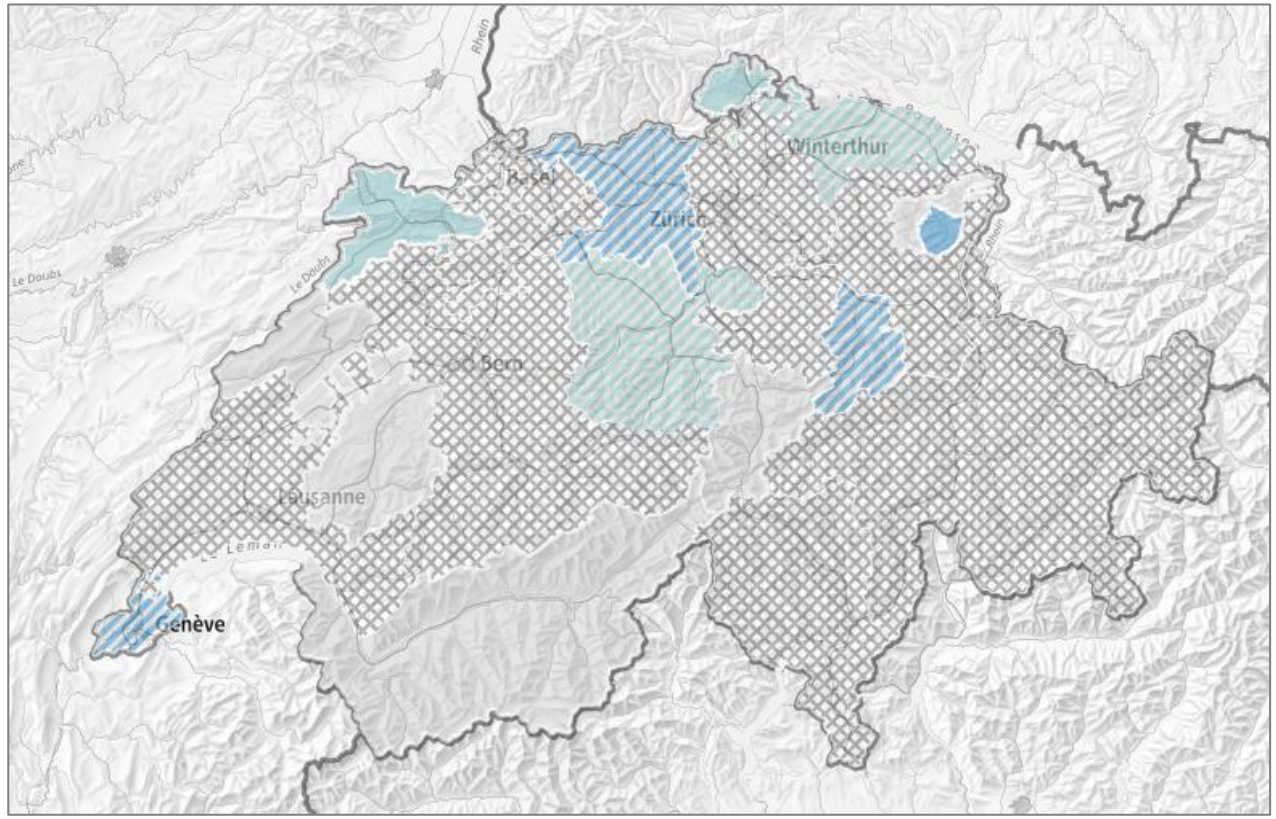
Nouvelles bases légales

Dans le domaine de la géoinformation

> Les nouvelles LCGéo et OCGéo anticipent cette exigence à venir

> Etablissement sans attendre d'un cadastre des conduites au niveau de notre canton

> Inspiration des cantons voisins





De quoi s’agit-il?

> Le cadastre des conduites indique **la position des conduites** avec **les installations y relatives**, **en surface et dans le sous-sol**

> Il livre **d’autres renseignements complémentaires** tels que le propriétaire du réseau, les types d'objets recensés, la précision géométrique et l'état d'exploitation

> Y figurent notamment les conduites relatives aux réseaux de l’**eau potable**, des **eaux usées**, de l’**électricité**, du **gaz**, du **chauffage à distance** pour les installations d'une puissance supérieure à 300 kW, des **communications** et d’**irrigation**

Qui fait quoi?

- Les **propriétaires des biens-fonds** reliés aux conduites, les **bureaux d'études** et les **entreprises** qui ont participé à la pose des conduites:
 - Ils informent les propriétaires des réseaux et collaborent avec eux

- Les **propriétaires de réseau**:
 - Lors de la pose de nouvelles conduites ou du dégagement de conduites existantes, ils déterminent leur position **en fouille ouverte**
 - Ils saisissent, mettent à jour et gèrent les données relatives à leur réseau
 - Après actualisation et contrôle de leur qualité, ils transmettent les géodonnées destinées au cadastre des conduites aux services compétents correspondant du canton

Qui fait quoi?

- Les **services compétents correspondant du canton**:
 - Ils remettent au Service de la géoinformation les géodonnées qui figurent au cadastre des conduites

- Le **Service de la géoinformation**:
 - Il est chargé de la tenue du cadastre des conduites
 - Il coordonne sa mise en place et son exploitation
 - Il prescrit le modèle de géodonnées pour le cadastre des conduites

Sommaire

1. Contexte
 > Besoins motivant l’introduction du cadastre des conduites
 > Nouvelles bases légales
 > De quoi s’agit-il? Qui fait quoi?
2. Situation des conduites de compétence communale
 > Eau potable
 > Eaux usées
 > Perspectives

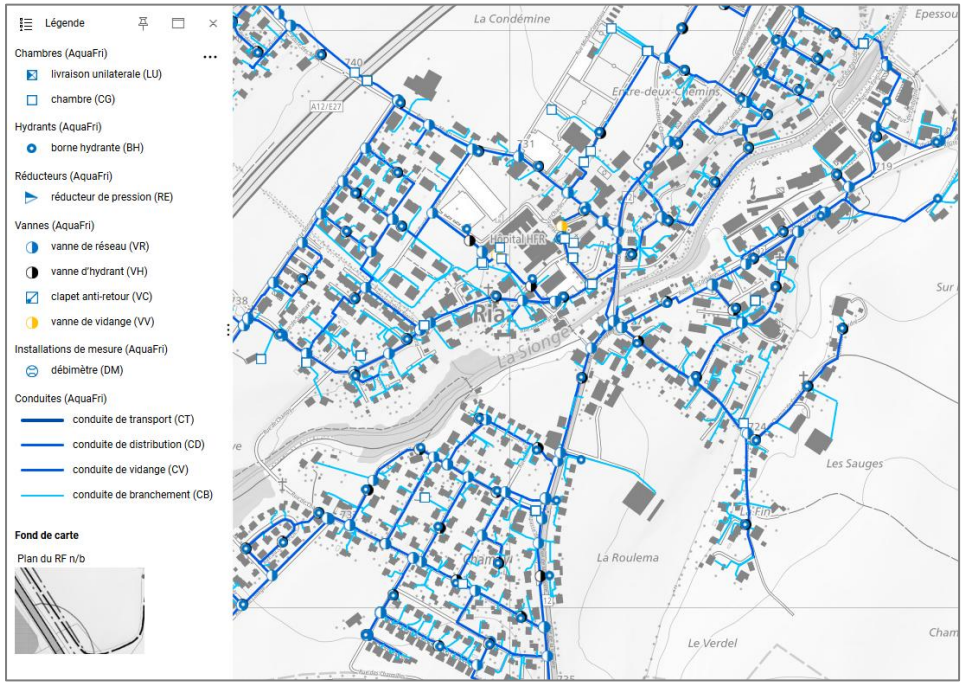
Situation des conduites de compétence communale

Eau potable

Situation des conduites de compétence communale

> Service compétent: communes (associations de communes)
> Service compétent correspondant du canton: Service de l'environnement

> AquaFri, le Cadastre cantonal des infrastructures d'eau potable et de défense incendie:
 > Directive pour le transfert des données vers AquaFri, modèle de données
 > Publication sur le portail carto: 114/119 communes (sans Staatswald Galm)

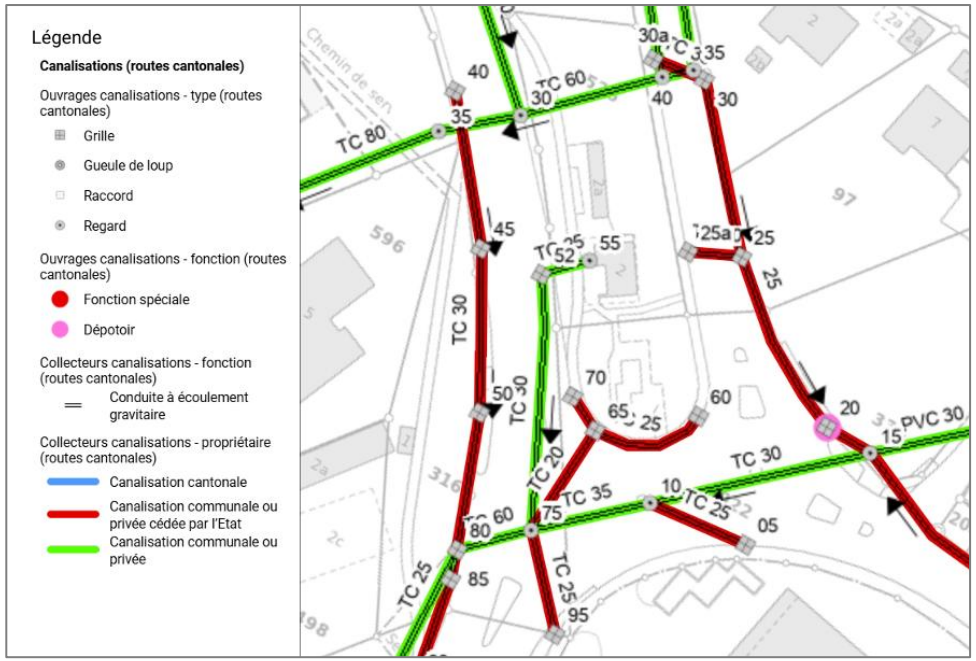


Eaux usées

Situation des conduites de compétence communale

> Service compétent: communes (associations de communes)
> Service compétent correspondant du canton: Service de l'environnement

> AquaFri 2.0, le Cadastre des réseaux d'évacuation des eaux:
 > Sollicitation des communes sur les infrastructures critiques (stations de pompage)
 > Accompagnement par un bureau spécialisé
 > Coordination en cours avec le SPC (canalisations des routes cantonales)



Perspectives

Situation des conduites de compétence communale

- Actualisation des données
- Organisation de la mise à jour future
- Couverture territoriale
- Publication et consultation

Informations supplémentaires lors des ateliers de l’après-midi

> Cadastre des conduites : Enjeux et bonnes pratiques

> Actualisation des constructions sur le plan du registre foncier :
L’importance de FRIAC et du RegBL

Merci pour votre attention!

